

« l'építaphe de saint Mamert ; c'est la place où son építaphe
« et son tombeau ont été retrouvés ces jours derniers.

Moins de cent ans après, la soustraction des reliques de
saint Mamert était un fait accompli. « Il n'en est plus ques-
« tion déjà dans la bulle du pape Innocent IV, qui commit,
« en 1251, deux cardinaux de l'Eglise romaine pour assister
« et présider à l'élévation des corps de plusieurs saints
« évêques et abbés que l'église du monastère de Saint-Pierre
« s'honorait de posséder. Il y est fait mention des saints
« évêques Naamat, Pautagathe, Georges, Eutherius ; de
« saint Léonien, de saint Marculphe et de quelques autres
« saints inconnus ou oubliés dans les fastes de l'église de
« Vienne ; mais le nom de saint Mamert n'y est pas même
« prononcé.

« Du rapprochement de tous les faits, de toutes les cir-
« constances qui précèdent, continue M. de Terrebonne, en
« terminant son travail, il résulte, ce nous semble, que le
« sarcophage découvert dans le chœur de l'église de Saint-
« Pierre, à droite de l'autel, au-dessous d'une építaphe
« indicative, ne peut être que celui où avaient été déposés,
« au X^e siècle, les restes de saint Mamert conservés dans
« cette église depuis le jour de son inhumation. Il n'y a
« pas lieu de soupçonner qu'un autre mort, ou même un
« autre évêque, ait usurpé cette place, que toutes les tra-
« ditions lui attribuent. Le corps saint a été, dans l'inter-
« valle du XI^e au XIII^e siècle, l'objet d'un de ces pieux
« larcins dont l'histoire ecclésiastique révèle de si fréquents
« exemples. On s'y serait même pris à deux fois avant de
« réunir la tête et le corps. Enfin, le vol était si bien con-
« sommé en 1251, que les religieux de Saint-Pierre, renonçant
« à toutes prétentions sur les reliques de saint Mamert,
« n'eurent plus à s'inquiéter d'un tombeau vide. Sa mémoire
« s'en était effacée à un tel point, que Chorier, en 1658, le